

DN 1253
SA

République du Sénégal

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

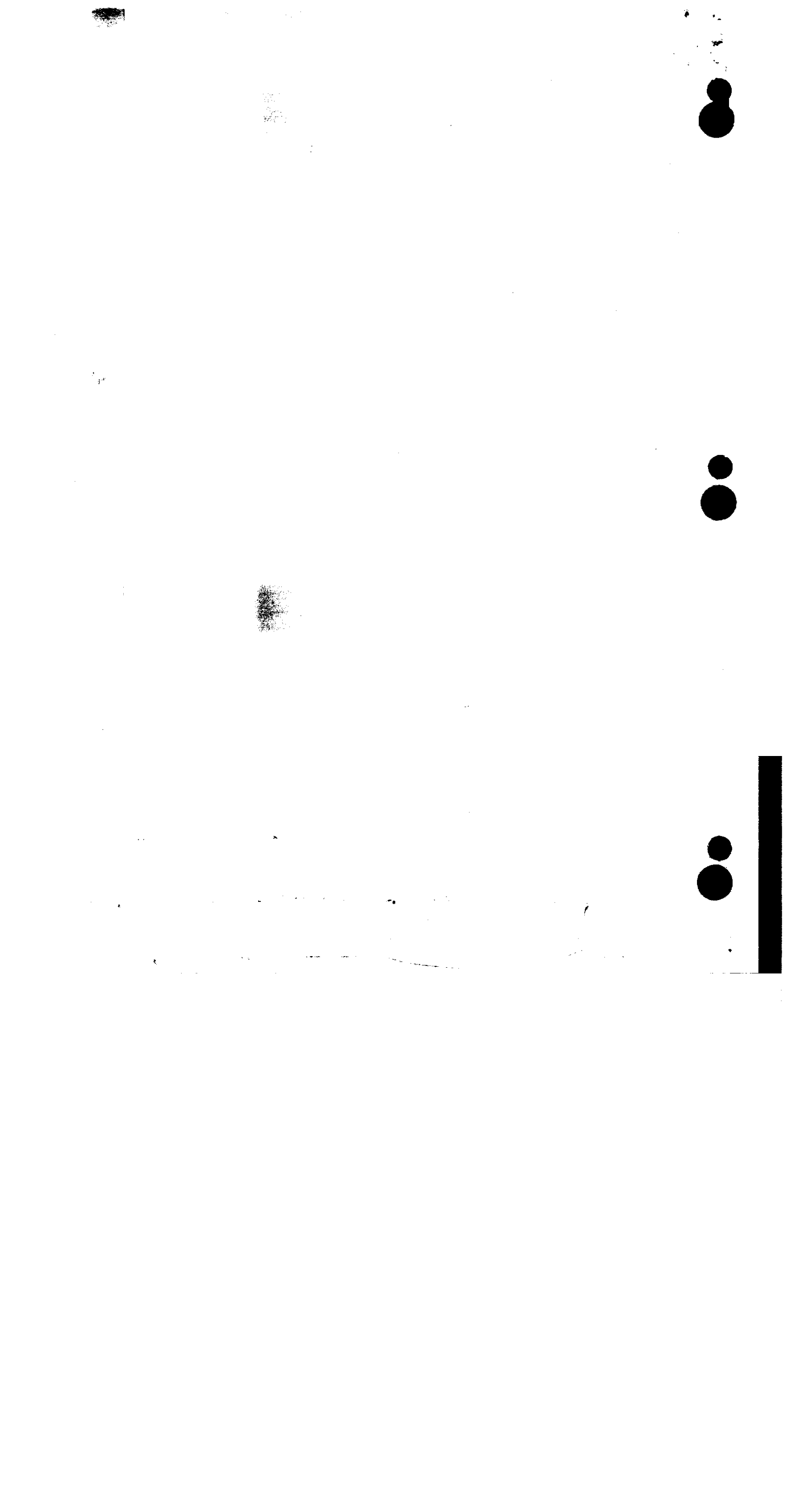
PRIMATURE

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA STATISTIQUE

PROJET D'APPUI A LA
GESTION DU DEVELOPPEMENT

Evaluation d'Enquête Pilote Sur les Priorités

Dakar, Septembre 1991



L'enquête pilote sur les priorités s'est déroulée du 25 au 27 Août 1991. Elle a mobilisé toutes les 15 équipes. Elle avait pour objectifs.

- a) de tester la méthodologie
- b) de tester le questionnaire
- c) d'estimer la durée de l'interview
- d) d'estimer la consommation de carburant.
- e) d'évaluer les résultats

Cette note est une évaluation de cette enquête. Elle comprend deux chapitres: l'évaluation et les rapports individuels rédigés par les contrôleurs de terrain.

CHAPITRE I
EVALUATION DE L'ESP

I. Généralités

1. Sensibilisation

Elle n'avait été menée dans toutes zones enquêtées. Partout où elle a été bien faite, la population a coopéré. Pour la grande enquête, il a été suggéré d'implication les chefs de village, de quartiers et les autorités coutumières et religieuses. L'accueil des agents et la collaboration des populations seront mieux assurés avec une publicité encore plus dynamique qui est déjà entreprise à travers les Comités Régionaux de Développement et les Comités Départementaux de Développement (CDD).

2. Durée de l'interview

D'une manière générale, la durée moyenne pour remplir un questionnaire est de 1h30. Exceptionnellement, le questionnaire a pu être rempli par des agents expérimentés devant des enquêtés disponibles en 45mn. Raisonnablement, elle devrait être réduite à mesure que les agents seront habitués au questionnaire.

4. Toutes les équipes ont pu achever le travail dans les trois jours, à l'exception d'une seule. Cette dernière devait voyager sur une longue distance et était tombée sur un DR exceptionnellement grand. Elle a dû procéder à sa segmentation.

5. Les variations de taille des DR depuis le RGPH/88 ont été dans l'ensemble faibles. Lorsque l'habitat est loti, on a noté qu'une faible variation du nombre de concessions depuis le RGPH de 1988.

6. Assimilation du questionnaire

Les contrôleurs ont noté que les enquêteurs connaissent relativement bien le questionnaire. Les erreurs notées proviennent parfois du manque d'expérience ou d'attention. Toutefois certaines questions méritent d'être expliquées de nouveau plus clairement.

7. Utilisation du cartographe

Le cartographe-anthropomètre a deux fonctions: a) il met à jour le plan et la carte du DR, si cela est nécessaire; b) il prend les mesures anthropométriques au fur et à mesure du déroulement de l'interview. Comme ces 2 fonctions se font à deux périodes différentes, l'enchaînement de ces tâches ne pose aucun problème. L'enquête pilote a montré que dans bien des cas le plan du DR ne nécessite aucune retouche et le cartographe n'a rien à faire pendant la constitution des listes des ménages. Il peut donc participer à ce travail. Ainsi le travail de dénombrement des ménages est partagé entre 5 agents au lieu de 4, ce qui fait gagner du temps.

8. Ménages de remplacement

Des équipes ont eu à procéder à des remplacements de ménages pour diverses raisons. Revoir les instructions sur les instructions sur la méthode de tirage des ménages de remplacement.

10. Contrôles

Des contrôleurs ont laissé passer des erreurs parfois très banales (sexe = 3, non respect des filtres, etc...). Un contrôle systématique de tous les questionnaires s'impose surtout durant les premiers jours d'enquête. Pour être efficace, le contrôle doit débiter dès que les premiers questionnaires sont achevés. Le contrôleur ne doit pas attendre que l'enquêteur rende tous ses 4 ou 5 questionnaires après avoir fini toutes ses interviews.

11. Saisie

Des agents avec une expérience (ayant participé à la saisie de l'Enquête sur l'emploi et le sous-emploi) ont pu saisir 20 questionnaires (1 DR) en une journée. Si les programmes CONCOR sont lancés, on pourrait corriger les erreurs le premier jour et produire des tableaux exploratoires le second jour après le début de la saisie. Il semble bien que les 3 jours sont largement suffisants pour apurer le contenu d'un DR.

12. Carburant

Durant la grande enquête les équipes se déplaceront à partir du chef lieu de région au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Elles étaient toutes parties de Dakar pendant l'enquête pilote. Aussi on ne peut pas estimer la consommation de carburant à partir de l'expérience de l'RSP.

II. Méthode de collecte

1. Il a été constaté que certains contrôleurs n'ont pas respecté la méthode de collecte qui avait été retenue. Cette méthode est rappelée ci-dessous:

a. Reconnaissance du DR

Ce travail se fait ensemble par toute l'équipe, le cartographe compris. Servez-vous de la carte du DR. En tant que contrôleur, assurez-vous que tous les membres de l'équipe peuvent reconnaître les limites du DR.

b. Listing des concessions

Les concessions sont numérotées par tous les membres de l'équipe ensemble. Les numéros sont séquentiels: 001, 002, etc... Faites la numérotation selon une orientation géographique donnée. Les concessions et les immeubles vides sont à numérotés. C'est de cette manière seulement que l'on peut vérifier que ces unités sont vides. Les numéros seront inscrits sur les portes à l'entrée des concessions, de manière à ce que qu'ils soient bien visibles. Contrairement à l'habitude acquise à la Direction de la Statistique, un immeuble constitue une et une seule concession. Les appartements qui le composent ne peuvent pas être considérés comme des immeubles séparés. Le formulaire sur la liste des concessions et des immeubles en annexe 1 est rempli à cette occasion. Utilisez les cahiers de visite du Recensement de 1988. Ces cahiers peuvent vous donner des indications valables, mais pas toujours actuelles.

c. Listings des ménages

Une fois les concessions numérotées, affectez les numéros aux enquêteurs pour qu'ils effectuent les listings des ménages. Les ménages sont numérotés séquentiellement au sein de chaque concession. Chaque agent enquêteur travaille individuellement dans la constitution des listes de ménages. Le formulaire de dénombrement du ménage en annexe 2 est rempli à cette occasion. Faites en sorte que les tâches soient également réparties entre eux et que les ménages affectés à chaque agent soient contigus. Les colonnes 1 à 15 du formulaire 2 seront remplies par l'agent enquêteur. Les colonnes 16 et 17 seront remplies plus tard par vous-même. Référez-vous à l'annexe 3 où on explique la méthode de tirage des ménages.

d. Affectation des ménages aux agents

L'échantillon des ménages à enquêter et, en son sein, le sous-échantillon de ménages dont les enfants sont à peser sont désormais connus: adresse de la concession, nom du chef de ménage, localisation du ménage dans la concession, etc... Affectez à chaque agent 5 ménages. L'interview de ces ménages peut être raisonnablement complétée en une journée de travail. Il est préférable d'affecter tous les ménages dont les enfants sont à mesurer à un seul agent, et cela à tour de rôle. L'agent anthropomètre est alors informé de l'enquêteur chargé de procéder aux mensurations. Il travaille ce jour avec lui. Lorsque les déplacements sont longs, arrangez-vous à ce que le véhicule soit à leur disposition pour faciliter le transport de la toise et de la balance.

Ainsi, des équipes ont effectué le listing des concessions et des ménages en même temps. Dans d'autres cas le dénombrement des concessions n'a pas été effectué ensemble par l'équipe, mais par chaque enquêteur séparément. Dans d'autres cas encore, les mesures anthropométriques ont été effectuées par tous les agents le même jour à tour de rôle, alors que cette tâche est affectée à un seul agent pour toute une journée de collecte et ce à tour de rôle.

Il est impératif que le contrôleur respecte la méthode de collecte ~~révélée~~, autrement les omissions et les doubles comptes vont se multiplier. Exceptionnellement, si le DR est très étendu, peut-on procéder au listing des ménages et à celui des concessions en même temps.

III. Lacunes dans le remplissage du questionnaire

1. Commencez toujours par la page d'identification, sinon vous l'oubliez, comme on l'a noté dans certains questionnaires.
2. Le recensement de ménages n'a pas été bien effectué par certains enquêteurs. Procédez noyau par noyau au sein de chaque ménage. Référez-vous au manuel.

3. Les filtres n'ont pas toujours été respectés par beaucoup d'enquêteurs. Un effort supplémentaire est nécessaire.
4. La notion de "Non concerné" n'est pas toujours comprise par des enquêteurs. Expliquez davantage avec des exemples.
5. Numéro de ménage (question 10 page de couverture). Il y a eu beaucoup de confusion. Il s'agit de reporter ici des numéros compris entre 1 et 20. Ces numéros ont été attribués suite au tirage des 20 ménages à interviewer. Ils ne sont pas à confondre avec le numéro de ménage dans la concession, qui ne sert que d'intermédiaire et ne doit figurer que dans la fiche de dénombrement du ménage. Il n'est non plus pas à confondre avec le numéro séquentiel continu qui aussi sert d'intermédiaire et ne figure qu'en colonne 18 de la fiche de dénombrement.
6. Lien de parenté avec le CM et le CN: Cette double question se justifie par le fait que l'on veut saisir à la fois les ménages et les noyaux familiaux. Ainsi les relations de chaque personne sont saisies vis-à-vis du CM et du CN. Comme il y a qu'un seul CM, alors le code 1 ne peut apparaître qu'une seule fois dans le lien de parenté avec le CM. Par contre, dans le lien de parenté avec le CN, ce code apparaît autant de fois qu'il y a de noyaux puisque chaque CN est codé 1. Lorsque le ménage ne compte qu'un seul noyau, les 2 colonnes sont identiques.
7. Noyau familial: Ce concept n'est pas encore compris de certains enquêteurs ou contrôleurs. Revoir les définitions dans les instructions.
8. Date de naissance et age: beaucoup d'erreurs ont été commises par les enquêteurs et ont échappé aux contrôleurs. Retenez que c'est la date de naissance ou (à défaut l'age) et non les deux informations à la fois. Voir les instructions. Insister pour obtenir l'age en mois pour les enfants âgés de moins de 5 ans révolus. Les données sur les mesures anthropométriques n'ont de valeur que si l'age est connu.
9. Unités de mesures de poids et de surface: mal assimilées des enquêteurs. Faire une table de conversion.
10. Professions et branches d'activité: Ces deux concepts ont été confondus par des enquêteurs encore, malheureusement. Revoir les instructions.
11. Entreprises non agricoles: On a beaucoup confondu des activités exercées par des individus à des entreprises non agricoles. Cette section est à revoir.
12. Mesures anthropométriques: La page portant sur les mesures anthropométriques n'est remplie que si le ménage a été tiré pour ces mesures (question 15 de la page de couverture=1). A laisser blanc si le ménage n'est pas retenu pour ces mesures.

IV. Résultats provisoires

L'échantillon pilote de l'ESP n'est pas autopondéré et n'est pas représentatif. On ne peut donc pas en comparer les résultats directement à ceux d'autres enquêtes. Les poids varient par DR. De plus, la région de Dakar avec 7 DR sur les 15, est sur-représentée dans l'échantillon pilote. Certains indicateurs assez robustes restent très peu sensibles à ces considérations et devraient pouvoir être comparés à la moyenne nationale ou à des résultats d'enquêtes connues. Il convient d'avoir présent à l'esprit que ces estimateurs se situent dans un intervalle de confiance d'autant plus grand que la taille de l'échantillon est petite. Les tableaux ont été obtenus à partir du module QUICK TAB de IMPS. L'analyse se veut exploratoire.

Avec ces précautions, les résultats donnent déjà certaines indications sur la qualité des données et permet de se faire un jugement quoique encore très primaire, de la méthodologie de l'enquête.

1. Au total, 278 questionnaires ménages ont été saisis pour une population totale de 2 653 individus. Ceci correspond à une taille moyenne de ménage de 9.5 personnes. Ce chiffre devrait se situer entre celui trouvé par le recensement de 1988 et celui provenant de l'enquête sur l'Emploi et le sous-emploi à Dakar (Mai 1991). Le mode de la distribution de la taille des ménages est identique à la médiane et est de 8. Le premier quartile correspond à 4 (1/4 des ménages ont 4 personnes ou moins). Le 3ème quartile est de 12 (3/4 des ménages ont 12 personnes ou moins). La taille maximale rencontrée est de 37 personnes. Un questionnaire permet de contenir physiquement au plus 19 personnes. Sept % des ménages comptent 19 personnes ou plus. Il faudrait en tenir compte dans l'estimation du nombre de questionnaires.

2. Le nombre de noyaux est de 440, soit 6 personnes en moyenne par noyau et 1.6 noyau par ménage. Cette structure complexe des ménages a de nombreuses conséquences sur la définition du ménage en tant qu'unité de production ou de consommation. Durant la collecte, il ne faudra pas perdre de vue qu'il faut sommer les revenus ou les dépenses sur tous les noyaux familiaux qui composent le ménage.

3. Cinq pour cent des CM sont célibataires; 85% sont mariés; 6 % sont veufs et 4 % sont divorcés. Ainsi 38 pour cent des ménages seraient polygames. Mais on ignore la proportion des ménages polygames qui forment un seul ménage ou plusieurs. Il est souhaitable de savoir dans le cas de la polygamie si les femmes constituent un seul ménage. L'appartenance à des ménages différents de coépouses rend plus difficile la saisie des revenus et des dépenses des ménages.

4. Le sex ratio (49 hommes pour 51 femmes) est comparable à celui provenant d'autres études. Quelques cas d'erreurs sur le sexe ont été observés.

6. La distribution par age, bien qu'acceptable, révèle des phénomènes typiques:

- a. sous-estimation des enfants âgés de moins d'un an;
- b. Attraction de certains chiffres (dont le 0 et le 5).

Ces attractions témoignent des erreurs d'observation. De plus, de nombreux cas d'âge invalide ou non déclaré ont été observés.

7. La distribution des ménages selon le nombre de pièces à usage d'habitation révèle que 19 % de l'échantillon pilote ne dispose que d'une pièce. Cet indicateur est à croiser avec la taille des ménages et le lieu d'habitation pour tester sa validité (les ménages à un seul individu étant plus fréquent dans les villes, en particulier Dakar. Deux ménages disposent de 20 pièces chacun et 3 ménages disposent de 32 pièces chacun. Ce sont là des erreurs certaines.

8. Plus de la moitié des ménages sont propriétaires du logement qu'ils ont occupé à la date de l'enquête. Les locataires représentent 24%, et environ 10 % sont logés gratuitement. ce dernier indicateur semble élevé. Il faudra vérifier la compréhension que les agents enquêteurs ont de la modalité "logé gratuitement".

9. Le puits (34 %) et le robinet public (32 %) sont les sources d'eau potable les plus fréquentes. Quelques cas de ménages (6) tirant leur eau potable d'une rivière ont été recensés (erronément??).

10. Le pétrole et l'électricité sont les modes d'éclairage les plus utilisés, avec 45 % et 41 % respectivement. Le gaz est quasi inexistant comme mode d'éclairage (envisager de supprimer cette modalité). Le bois (41 %) et le charbon (36) constituent le combustible utilisé par la plupart des ménages.

11. Plus de trois quarts des ménages ont dépensé moins de 10 mille francs dans le domaine de l'éducation au cours de l'année écoulée. Il faudrait vérifier la présence d'enfants d'âge scolaire dans les ménages qui dépensent le plus en éducation. Des dépenses sommes toutes élevées (cent mille ou plus) ont été observées dans quelques 10 ménages.

12. La moitié des ménages de l'échantillon ont dépensé au plus 50,000F dans "l'alimentation" au cours de 30 derniers jours ayant précédé le passage de l'enquêteur. Environ 31 % des ménages ont dépensé entre 50,000 et 100,000 francs. Les cas de dépenses mensuelles de plus de cinq cent mille sont à vérifier.

13. La sous-estimation des revenus annuels apparait très nettement. Le premier quartile (25 % des ménages qui ont les revenus les plus bas) est de inférieur à cinquante mille!!!!!! Cinquante mille de revenu annuel ??????. Bref, le revenu est à revoir entièrement.

14. Neuf % des enfants âgés de 6 à 59 mois dans le sous-échantillon des ménages à mesurer sont tombés malades au cours des deux dernières semaines.

15. Les relations poids-taille, poids age et taille age ont été examinées graphiquement, à défaut des Z-scores. La courbe du poids selon la taille montre est grossièrement linéaire, confirmant en quelque sorte sur la tendance empirique. La courbe du poids selon l'âge est aussi grossièrement linéaire, avec un point d'inflexion autour de 24 mois, indiquant ainsi une perturbation de la croissance à l'âge du sevrage. La courbe de la taille avec l'âge présente aussi ce point d'inflexion au même âge, pour probablement la même raison.

16. Cela prendrait du temps pour produire tous les extraits de fichiers à analyser; pour cette raison l'analyse n'a pas pu aller plus loin.
[On attend d'obtenir des sous-fichiers pour certaines analyses].

V. Quelques questions de fond

L'enquête a soulevé un certain nombre de problèmes que je considère comme étant de fond. Lorsque cela est possible, des corrections ont été apportées à certaines de ces questions dans le nouveau questionnaire. Il n'en sera pas fait mention alors. Les plus pertinentes de ces questions portent sur les pourvoyeurs des revenus, les dépenses et les revenus du ménage.

1. La question 6 à la page 6 permet d'identifier les pourvoyeurs de revenus du ménage. Mais la section suivante ne s'adresse qu'à 5 pourvoyeurs, y compris le CM. Il s'est avéré qu'on ne peut pas connaître, sur la base de la réponse à la question 6, les 4 principaux pourvoyeurs de revenus (non compris le CM). Ainsi des agents ont retenu dans les sections 5A à 5C les 4 premiers pourvoyeurs dans l'ordre de dénombrement et non dans l'ordre de contribution au revenu du ménage.

De plus, dans le cas de certaines activités pratiquées en commun par tous les membres du ménage (agriculture, pêche...), on ne peut pas identifier les "principaux pourvoyeurs". L'approche "principaux pourvoyeurs" pose donc problème.

2. Les dépenses portent sur les 30 derniers jours et se limitent à celle de consommation, pour l'essentiel. Les revenus, quant à eux, sont saisis pour une période d'un an. Ils sont quasi exhaustifs. Il n'existe aucune base de comparaison de ces deux variables, par ce que le revenu moyen par mois (obtenu en divisant le revenu annuel ne peut être comparé à la dépense des 30 dernières qui elle est incomplète. Il faut trouver une base de comparaison afin de se faire une idée sur la magnitude de l'écart entre ces deux variables.

3. En plus des limites indiquées au point précédent, les revenus apparaissent comme très sous-estimé par rapport aux dépenses. En effet, bien qu'incomplètes, les dépenses mensuelles sont beaucoup plus élevées que les revenus moyens mensuels dans nombre de ménages. La saisie des ménages et des revenus pose

aussi problème.

CONCLUSIONS:

Les conclusions majeures ci-après ont été tirées de l'enquête pilote.

1. Abandonner l'approche "principaux pourvoyeurs". Les questions sur l'emploi seront donc posées à tous les membres actifs du ménage. En procédant ainsi, on saisira mieux l'activité des femmes et les revenus dont la majeure partie est liée à l'exercice d'une activité. Comme conséquence, la présentation du questionnaire va changer, ceci ayant des implications sur le plan informatique.

2. Les dépenses portant sur les 30 derniers jours seront prises exhaustivement. De la sorte, on peut se faire une idée grossière de leur écart par rapport aux revenus.

3. En définitive, le questionnaire augmente de 2 pages par rapport à la version de l'enquête pilote. Le coût de confection s'en trouve être augmenté.

CHAPITRE II
RAPPORTS INDIVIDUELS DES CONTRÔLEURS

RAPPORT DE ABA GUEYE

PIKINE ANCIEN DR N° 370

Au terme de l'enquête pilote effectuée du 25 au 27 Août, à Pikine ancien DR n° 81370. Voici les suggestions que m'inspire cette opération.

- Présence effective sur le terrain: 48 heures
- Nbre de concessions: 92
- Nbre de ménages: 197 contre 142 au RGPH/88
- Nbre de ménages enquêtés 18/20
- Déficit: 2
- Motif: ménages isolés qui ne pouvaient être enquêtés que le lundi aux environs de 21h, heure d'arrêt des opérations après avoir contacté le superviseur.

I Problèmes organisationnels

Il n'y a pas eu de problèmes majeurs, les moyens mis à notre disposition nous ont permis de couvrir dans les délais la zone à enquêter. Cependant le chef de quartier contacté dès notre arrivée pour préparer psychologiquement les populations n'a pas été à la hauteur de la tâche qui lui était confiée.

L'utilisation du véhicule (1 véhicule pour 2 équipes) n'a pas été sans dommage pour le bon fonctionnement de l'opération. Les contrôleurs devant utiliser ce véhicule n'ont pas reçu des instructions précises pour une bonne coordination sur le terrain.

II Attitude des enquêtés

Le manque de sensibilisation a perturbé quelque peu l'opération et a créé parfois des incompréhensions. Je suis personnellement intervenu à plusieurs reprises pour convaincre des réticents.

III Problèmes techniques

Le questionnaire semble être à la portée des agents qui sont d'ailleurs capables déjà de remplir un questionnaire en 45mn.

Cependant des erreurs d'inattention inhérentes au début de l'opération sont à souligner.

L'utilisation du code 99 (NSP) me semble abusive. Au chapitre des dépenses et revenus, on remarque parfois des disproportions notoires entre les dépenses déclarées et les revenus.

IV Suggestions

A la manière des informations données ci-dessus, je voudrai donner les suggestions suivantes:

1 des instructions aussi détaillées que précises doivent être données aux contrôleurs devant se partager l'utilisation des véhicules.

2 ne pas limiter la sensibilisation au niveau des autorités administratives, mais impliquer davantage les autorités coutumières locales, les notables des quartiers et villages.

3 demander de manière formelle aux agents de n'utiliser le code 99 qu'en dernier recours.

4 compte tenu des relations professionnelles tissées entre mes agents et moi et tenant aussi compte de leur souhait même s'ils ne l'avaient pas affirmé avant le démarrage de l'enquête pilote, je vous demanderai de bien vouloir prendre en compte dans l'équipe que je dirigerai les agents suivants:

- Moustapha FALL
- Abdoulaye DIOM
- Mamadou NGOM
- Ibrahima SKYDI qui est déjà de Louga

Cette liste pourrait être complétée par n'importe quel agent.

RAPPORT DE MAMADOU DIAGNE

DAKAR

Pour la région de Dakar, nous avons sept DR à enquêter. L'adjonction d'une septième équipe a posé quelques problèmes logistiques puisqu'il n'y avait que trois véhicules. Cependant dès la première journée les DR étant concentrés, une fois les équipes disposées, aucun problème ne pouvait plus se poser et la coordination a pu faire son travail en visitant toutes les équipes programmées.

Pourtant lors de la collecte, les équipes partageant le même véhicule devront opérer nécessairement dans des DR contigus afin de pouvoir résoudre éventuellement les rendez-vous qui vont se poser progressivement.

A l'intérieur du Sénégal aussi, il était prévu que les coordonnateurs devaient encadrer deux équipes, ce qui supposait une consommation supplémentaire de carburant mais les dotations étant limitées, cette programmation n'a pas été exécutée. Pour la prochaine fois je propose que les estimations et programmations soient confiées à l'encadrement.

Concernant l'enquête pilote elle-même, j'ai constaté que malgré les instructions et les séances de formation, les méthodes de travail n'ont pas toujours été uniformes. C'est ainsi que par l'établissement de la liste des concessions, l'une des équipes en dressant celle-ci, établissait en même temps la liste des ménages des concessions et ceci sur un brouillon. Ceci s'est bien traduit par un ralentissement du rythme de progression ; la carte du DR aussi n'étant pas mise à jour.

Une autre équipe ne savait pas que les concessions du DR devaient porter leurs numéros à la porte. A la lumière de cette enquête, je suggère que ses séances de recyclage des contrôleurs soient programmées.

Je propose également que pour la grande enquête de concentrer toutes les équipes à Dakar, travailler ensemble pendant une semaine, opérer à toutes les corrections avant la dispersion des équipes.

En reparlant de la logistique certains contrôleurs procédaient à des ramassages jusque devant le domicile des enquêteurs, ce qui se traduit par des pertes de temps incalculables. Sur ce point, un itinéraire réaliste doit être tracé et l'on doit demander aux enquêteurs de se porter sur les axes de cet itinéraire pour être déposé.

Pour la liste des ménages, je propose d'introduction d'un filtre sur les culture agricoles, maraîchères ou fruitières.

- | | |
|----------------|----|
| 1- Agricoles | 8 |
| 2- Maraîchères | 15 |
| 3- Fruitières | 14 |

Concernant les enquêteurs, il me semble que leur formation est à parfaire et à ce niveau je propose que tous les enquêteurs participent à une interview effectuée en commun afin d'uniformiser la compréhension des questions et 10 façons de les satisfaire.

Section 1 - Des personnes non membres du ménage sont des responsables en l'absence du CM.
- Des filtres ne sont pas toujours respectés.

C'est ainsi que des ménages codés 97 à Q6 ont eu à répondre à Q7 et Q8.

Section 2 - La constitution des ménages en noyaux n'est pas encore maîtrisée. Les enquêteurs ont eu à enregistrer des personnes dans n'importe quel ordre, ce qui remet sûr en cause l'enregistrement par noyau. Certains agents, après s'en être rendu compte ont voulu changer la numérotation, ce qui introduit une nouvelle source d'erreurs.

D'autres agents n'avaient pas compris que des RA puissent faire partie d'un ménage. Même les liens de parenté ont été mélangés. Des fils (3) ont été codés conjoints (2).

Pour la date de naissance, certains agents ne comprennent pas que quand la date de naissance est inconnue il faut se reporter à Q10.

Pour les enfants de Dakar, malgré ce qu'on a dit, ont été enregistrés à des dates inconnues alors que nous savons qu'à Dakar environ 100% des naissances sont enregistrées.

Pour certains agents, les personnes codées 8 à Q2 ne doivent pas répondre aux autres questions. Ici je constate qu'en colonne 8 rien n'est prévu pour les personnes qui sont encore à l'école.

Section 3 - Pour les travailleurs des particuliers (domestiques, chauffeurs) ne faut-il pas créer un code 34? Est-ce que les coxeurs, restaurateurs, démarcheurs sont codés 17?

Section 4 - L'introduction d'autres pourvoyeurs pose problème. Les conjoints doivent toujours être interrogés.

- Emploi précédent: Pour les personnes qui viennent de d'intérieur ou des pays limitrophes, la plupart ont des activités précédentes qui sont souvent agricoles, pastorales ou d'élevage.

Section 6 - Il faut prévoir une modalité à Q9 pour les personnes qui ne font pas la cuisine.

RAPPORT DE GABOU

GURDIWAYE DR N° 466

L'enquête s'est achevée dans les délais des 3 jours.

Samedi 24 - Nous nous sommes rendus sur le terrain où après la prise de contact avec le délégué de quartier et quelques notabilités, nous avons confectionné la liste des chefs de concessions, après avoir reconnu les limites du DR qui compte 77 concessions et 108 ménages.

Dimanche 25 - Seconde phase de cette opération consacre au listing des chefs de ménages. Mais puisque c'était jour de repos et qu'on avait des chances de trouver les chefs de ménages, il a été aussitôt procédé au tirage des ménages cibles et les agents se sont déployés dans les concessions pour procéder aux interviews au cours des quelles certains membres de l'encadrement ont assisté.

Lundi 26 - Suite et fin des interviews, remerciements réitérés au délégué de quartier.

Ce qu'il faudrait retenir de tout cela, c'est que par moments, nous avons eu à faire face à certains problèmes d'ordre technique que le questionnaire, encore moins les instructions ne pouvaient solutionner.

Au niveau de certaines sections comme la section 7 où si le CM est absent et que c'est une autre personne (le responsable après lui) qui répond, on recueille des données plus ou moins exactes.

Pour certaines questions également, on ne retrouve pas de modalité NSP.

- Section 0, Q10: Cas d'un ménage isolé où aucune modalité n'est prévue pour déterminer la personne responsable.

- Section 4: Les enquêteurs doivent songer à reprendre les numéros d'ordre des membres du ménage, même si certains d'entre eux ne sont pas concernés.

- Section 5A, Q1: Si occupé, faire attention à Q12. Si nombre de mois = 0, vérifier Q3 pour voir si c'est un fonctionnaire sinon, coder 2 et non 1 à Q3 puisque l'activité au cours des 12 derniers mois était essentiellement consacrée à la recherche d'emploi.

- Section 8, Q5 et Q6: Les enquêteurs mettent souvent le code 1 (rivière, cours d'eau, lacs) quand on sait que dans certaines zones d'enquête, cette source n'existe pas.

- Section 9 (cf Section 5A): Une personne indépendante ou employeur exerçant une activité non agricole doit nécessairement l'avoir à la Section 9.

- Section 11: Pour un ménage qui effectue des dépenses à la Section 10A et 10B, on ne peut et ne doit pas avoir la modalité 2 aux questions 16 à 25 si l'on sait qu'il faut disposer de revenus pour pouvoir effectuer des dépenses.

- Section 13: S'il n'y a pas de mesure anthropométrique, ne pas toucher à cette section.

Voilà les grandes lignes de ces 3 jours de terrain en souhaitant vivement plein succès aux travaux futurs.

RAPPORT DE MAMADOU FAYE

YOFF DR N° 300

- 24 Août - Rencontre avec le Délégué de quartier
- Exposé du but de la mission (sensibilisation)
- Reconnaissance du DR
- Dénombrement concessions (sensibilisation)
- 25 Août - Dénombrement des ménages
- Tirage échantillon et attribution des taches
- Début enquête
- 26 Août - Briefing sur les erreurs de remplissage
- Suite enquête et fin
- Dernières recommandations

Taille DR: ménages - Nbre ménages enquêtés = 20

PROPOSITIONS

Compte tenu du volume très important du travail à faire en 3 jours, il serait souhaitable de supprimer les questions relatives aux cultures sur la fiche de Dénombrement des ménages, d'autant plus que l'information est saisie dans le questionnaire-ménage.

Par souci d'économie de temps, le Dénombrement des concessions et des ménages pourrait être mené simultanément sur une seule fiche renfermant, à cet effet des questions sur le numéro de concession, le numéro de ménage, la taille du ménage, le numéro de liste, le numéro de l'échantillon.

Segmentation des grands DR afin d'éviter certains déplacements énormes lors de la concrétisation.

RAPPORT DE NICOLAS

FANAYE DR N° 002

Nous avons comme superviseur Monsieur Boubacar FALL. Nous avons quitté Dakar le vendredi à 18h45 pour arriver à Dagana vers 1h du matin. Je crois qu'à l'avenir il serait plus indiqué pour les missions qui vont loin de quitter tôt le matin pour pouvoir bien récupérer à leur arrivée.

I Contact avec les autorités, sensibilisation, liste des concessions et des ménages

a- Contact avec les autorités et sensibilisation

Le samedi 24 Août nous quittions Dagana pour Fanaye où nous sommes arrivés à 9h15. Aussitôt nous avons contacté les autorités locales en les sensibilisant sur l'objectif de notre visite puis nous nous rendîmes à Thillé Booubacar pour rencontrer le sous préfet mais malheureusement ce dernier n'y était pas. Nous sommes retournés à Fanaye pour commencer ce travail à 10h.

Le DR N° 41008 était composé lors du RGPH/88 d'une partie du village de Fanaye et de quatre hameaux pour 79 concessions, 84 ménages, 715 personnes.

b- Pour la liste des concessions, il nous était difficile de nous retrouver avec le plan du village de Fanaye, raison pour laquelle cette partie concernant le district a été reprise entièrement par le cartographe; en même temps l'ensemble de l'équipe procédera au listing des concessions de même que la numérotation. Ceci nous a pris une journée entière à cause de la création de nouveaux hameaux due aux événements de Mauritanie. Le seul hameau de "SALNDE" peut faire l'objet d'un district parce qu'estimé à environ 750 personnes. Nous étions obligés de segmenter le district sinon on se serait retrouvé avec plus de 300 concessions. Nous avons terminé cette liste de concessions à 18h30. Nous n'y avons ajouté que deux hameaux: Niakwar et Salndé constitués de réfugiés et de rapatriés.

c- Le listing des ménages débuta le dimanche 25 à 9 heures. Pour un total de 232 concessions chaque agent en avait 58 pour lesquelles il devait faire la liste des ménages. Un seul agent a été renforcé à cause des maisons qui étaient un peu éloignées. Ce listing fut terminé à 17h30. Après avoir récupéré les 4 listes, je procédais à une numérotation continue des ménages, ensuite au tirage puis au numéro échantillon final. Nous nous sommes retrouvés avec 287 ménages pour une population de 2061 personnes. Nous avons 5 ménages pour chaque agent accompagné de l'anthropomètre. Tous ont entamé un ménage mais n'ont pas pu le terminer parce qu'il faisait tard.

II Problèmes liés au remplissage du questionnaire

Ce n'est que le lundi 26 à 8h30 que l'enquête des ménages a commencé de façon effective sur le terrain. Les difficultés rencontrées se situent au niveau de la communication entre enquêteurs et enquêtés d'où la nécessité d'un interprète.

RAPPORT DE MAMANDING

DAKAR COMMUNE DR N° 490

a- Préparation de l'interview

La méthode utilisée s'avère très efficace contre les omissions. Cependant elle présente comme inconvénient les incursions répétées dans les ménages (on passe 3 fois dans les ménages à enquêter ce qui fait naître un marasme). Il serait peut être bon d'utiliser le tuyau du mouvement navétanes où les jeunes pourront aider à la propagation rapide et simultanée de l'information.

b- Interview

Les agents n'ont pas eu de problèmes dans la formulation des questions, ce qui a entraîné une compréhension sans peine des enquêtés. Hormis les questions se rapportant au revenu où on n'est pas sûr de l'exactitude des réponses données. Durée maximale de l'interview 1h20 par ménage remplacé. Les questions qui accompagnent la liste des ménages dérangent les enquêtés.

c- Libellé du questionnaire

Léger décalage entre la fiche de renseignements et la liste des ménages.

Section 4 manque de numéros de questions 4 à 6 pour les ménages et les inactifs.

d- conclusion

Pour corriger si besoin est les passages, on pourrait après reconnaissance du DR, partager les îlots directement et permettre aux agents de faire à la fin la liste des concessions et des ménages. Incohérence entre les dépenses engagés et les revenus des ménages.

Au niveau des sections 4, 5A, sous-section 8B et section 11 où les revenus étaient le plus souvent incomparables aux dépenses quelques fois très élevées. Il y a que certains agents remplissaient des informations à la section 3 pour les enfants non concernés de même que la section 4.

A mon avis à la section 11, je pense que les enquêteurs n'ont pas trop insisté pour savoir si certains ménages recevaient des dons ou pas à la question 23. Sur les 20 ménages tirés, 18 ont été entièrement enquêtés et 6 ont eu recours à un interprète. Un ménage a été partiellement enquêté et un autre ne l'a même pas été pour raison d'indisponibilité. Le remplissage d'un questionnaire nous prenait en moyenne 1h30.

Chaque agent a donné le meilleur de lui-même malgré les conditions difficiles du terrain. L'esprit de groupe a été bon; mention bien pour le chauffeur qui, malgré les longues distances et les "va et vient" d'un hameau à l'autre s'est très bien comporté sur le terrain.

III Propositions

1 Essayer d'envoyer une mission au Fouta si possible avant le démarrage de l'enquête pour la concrétisation des districts retenus pour l'ESP ou alors laisser l'initiative au contrôleur affecté dans cette zone en lui disant dans des cas pareils de refaire le découpage après avoir fait la cartographie du district concerné.

2 Dire aux contrôleurs de tenir une réunion avec les enquêteurs pour les sensibiliser sur les erreurs décelées durant l'enquête pilote.

Pour ce qui est du carburant, j'ai acheté 10l de Gasoil à Tivaouane pour pouvoir arriver à Dakar.

Nous étions basés à Dagana parce que les conditions d'hébergement n'étaient pas réunies à Fanaye. Nous avons fait 5 jours de mission dont 3 jours de terrain et 2 jours de voyage aller-retour.

Je crois qu'à l'avenir il faudra en tenir compte pour les frais de déplacement.

Pour terminer, je pense que l'enquête pilote n'était que le prélude de l'ESP et que cela nous a permis de nous familiariser entre nous enquêteurs, contrôleurs et membres de l'encadrement. Cela nous a aussi permis de nous familiariser avec les documents de travail et surtout avec les enquêtés sur les réalités du terrain.

Plein succès à l'ESP.

RAPPORT DE SIMKON COLY

GURDIWAYE DR N°480

* Samedi 24 juste après la pluie l'équipe s'est rendu à Guédiawaye où se trouve le DR 480. Après le contact avec le délégué du quartier Angle mousse pour signaler notre présence, l'équipe s'est attelé à la confection de la liste des chefs de concessions. Cette opération a commencé à 10h35 pour se terminer à 13h20. Cela s'est fait sans problème compte-tenu du fait que le DR 480 se situe dans une zone régulière très bien lotie et n'est composé que de 5 îlots.

Après la confection de la liste des chefs de concession, l'équipe s'est attaqué à l'identification des ménages, opération qui s'est faite séparément. Chaque agent s'est vu affecté des concessions réparties suivant la numérotation déjà effectuée lors de la confection de la liste des chefs de concessions.

Dans l'identification un seul agent a été renforcé par le cartographe, ceci pour permettre à ce dernier de vivre en même temps que les autres les réalités existant dans le DR.

Ce travail a commencé à 14h et a pris fin à 16h30. Cette opération d'identification achevée, j'ai ramassé toutes les fiches ce qui m'a permis, arrivé à la maison de faire le listing de tous les ménages du DR 480, ce qui m'a donné pour les 74 concessions 122 ménages. Le tableau que je détenais m'a permis de faire le tirage correspondant.

Ainsi chaque agent s'est vu attribué ses cinq ménages affectés en fonction des îlots où l'agent a évolué pendant l'identification des ménages sauf l'agent qui a les ménages mesurés.

* Dimanche 25 l'équipe a commencé les interviews et par bonheur elle a reçu la visite d'un membre de l'encadrement qui a assisté à certaines interviews. Un coup d'oeil jeté sur les premiers questionnaires terminés nous a permis d'attirer l'attention des agents sur les questions fondamentales comme l'âge et sur certaines sections, dépenses, revenus... A la fin de la journée, le bilan établi se présente comme suit: 13 ménages terminés sur 20.

* Lundi 26 l'équipe a continué les interviews et un retour dans d'autres ménages pour rectifier certaines informations ou les compléter. Certains retours ont été malheureux, l'agent n'ayant pas la chance de trouver le chef de ménage. C'est ainsi que certains questionnaires corrigés n'ont pas pu être rectifiés.

A la fin de la dernière journée, le bilan s'établit comme suit: 19 ménages interviewés et un RV à la concession 51 ménage 86. Le CM travaille au port de Dakar et ne rentre que tard.

S'il y a une fausse note dans cette opération, c'est bien le manque de moyens de déplacement. Un véhicule pour 3 équipes qui opèrent dans des secteurs différents, celui de la médina par exemple, ce problème nous a causé beaucoup de dommages. Il était pratiquement impossible d'arriver tôt dans notre DR.

Sur la fiche d'attribution des ménages à enquêter, n'est-il pas nécessaire d'ajouter une colonne N° de concession à gauche de la colonne ménages?

RAPPORT DE ALIOUNE ND.GUYE

OGO DR N° 016

Mon équipe devait évoluer dans le DR 007 de la commune de Richard Toll. Nous avons quitté Dakar le vendredi 23 et sommes arrivés le même jour à Richard Toll vers 23h40.

HEBERGEMENT

Dès notre arrivée je suis allé directement prendre contact avec le gardien de la mairie qui me mit dans la salle de conférence où déjà logeaient les agents de l'enquête sur l'Artisanat. Ce manque de logement est dû à l'occupation des chambres de passage par les militaires depuis les événements de Mauritanie. Donc ce n'est que le lendemain samedi que je devais rendre visite au maire qui malheureusement avait reçu le message le jour même de notre arrivée. Après une brève entrevue sur les objectifs de l'enquête, je devais me rendre sur le terrain avec mon équipe pour la concrétisation.

CONCRETISATION

Je pris contact avec le délégué de quartier qui habitait dans le district même. Après sensibilisation, je sillonnai le DR avec l'équipe. La confection de la liste des concessions et celle des ménages s'est faite après la reconnaissance du DR. Ce travail devait prendre fin vers 13h30.

- 60 concessions	57 concessions	RGPH
- 74 ménages	77 ménages	RGPH

Après le tirage effectué au bureau le soir, la collecte était entamée le dimanche 25.

COLLECTE

Une partie de l'enquête s'est déroulée sous la pluie dans ce quartier où les rues étaient impraticables et le quartier non électrifié.

QUESTIONNAIRE

Les erreurs les plus fréquentes sont:

- le non respect de "passer à" dans la section éducation
- le lien de parenté
- les entreprises non agricoles
- incompréhension de la mention "non concerné"

A la section 9B, aux questions 4, 6 et 7 certains pensent que l'entreprise a fermé ses portes si elle ne travaille pas 48 heures avant leur passage. Il faut donc des précisions pour que tout cela soit clair dans l'esprit des agents.

REMARQUE

La section éducation est à revoir car on doit nécessairement introduire un filtre pour éviter de passer à certaines questions. Pour les dépenses on obtient difficilement le détail. Pour les revenus il faut jongler pour les avoir en gros.

ANTHROPOMETRIE

L'agent a suivi un enquêteur dans ses 5 ménages, il n'y a pas eu de problème. Après les pesées il est passé dans les concessions et j'ai essayé de l'initier aux techniques de contrôle.

Le dimanche soir il nous restait un ménage à faire, compte tenu des conditions climatiques on devait le remettre au lendemain. Malheureusement le lundi matin on trouva presque tout le ménage absent. On procéda alors à un remplacement.

VEHICULE

Pas de problème mécanique sinon l'absence de station BP donc on souhaite une diversité des bons de carburant.

RAPPORT DE EL HADJ IBRAHIMA NDAO

MBORO DR N° 048

Départ de Dakar le vendredi 23 Août à 19 heures à destination de Mboro. Arrivée à 21 heures où le Président de la CR est absent depuis plus de deux semaines. Les collaborateurs que nous avons trouvés n'étaient pas avertis de notre venue. Dès lors se pose un problème d'hébergement. C'est vers 23 heures que nous avons trouvé une salle de classe avec l'aide du directeur d'école.

La concrétisation a pu démarrer le samedi 24 au matin dans le DR 48 de la communauté rurale de Mboro. Le DR était composé de 3 villages de la CR de Mboro et de 3 villages de la CR de Talba -Ndiaye. Toutes deux appartenant à l'arrondissement de Méouane. Le dénombrement nous a donné 78 concessions et 110 ménages. Et c'est le dimanche 25 que l'enquête a commencé. Les questions par rapport à ceux utilisées à Hann n'étaient pas très bien conçues. Avec les travaux champêtres c'était vers 12-13 heures que les CM et les femmes revenaient des champs. Pour le remplissage du questionnaire, il n'y avait pas beaucoup de problèmes. En effet avant le démarrage, un briefing de 2 heures a eu lieu au PC. Ce qui nous a permis de passer en revue tout le questionnaire. Pour la page d'identification étant donné que le village n'est pas à coder, on a rattaché tous les hameaux à leur village d'appartenance même si ce dernier était hors DR. Pour les colonnes 15 et 16 de la Section 2 (santé), il y a lieu de revoir les grilles de chiffrage. Il en est de même des colonnes 16 et 17 de la fiche de dénombrement des ménages. Pour cette dernière fiche il est préférable de l'avoir en forme de cahier pour faciliter le travail de l'enquêteur et du contrôleur. Il manque aussi la dénomination du village et la colonne 5 est vraiment inappropriée pour les DR de la zone rurale. En ce qui concerne la fiche "ménages" à enquêter, il y a lieu d'augmenter la largeur des lignes. Le contrôleur, pour faire la répartition des tâches devrait disposer d'une fiche où sont répertoriés les 20 ménages avec la dénomination du village, quartier ou hameau, le numéro de la concession, le numéro du ménage, le nom du chef de concession, le nom du chef de ménage. Un document comme le calendrier historique est aussi nécessaire.

Pour revenir au questionnaire on a constaté que beaucoup d'enquêtés ne connaissent pas l'hectare mais pouvaient déterminer la quantité de semence utilisée (q7 section 8B). Pour cette même section il y a le problème des ménages qui ont semé mais qui n'ont rien récolté. On ne peut pas dire que ces ménages ont produit.

Pour la section 13 (anthropométrie) il y a une rupture entre les questions 4, 5, et 7.

Ne pas oublier les bonbons qui sont un vrai stimulant pour les enfants à peser.

RAPPORT DE KHALIFA MBAYE

MBOUR DR N° 049

Le Vendredi l'équipe s'est rendue à Mbour vers 19H 30 pour prendre contact avec le Préfet. Etant en congé, on s'est rabattu sur son Adjoint, qui malheureusement n'a pas pu résoudre notre problème d'hébergement, bien qu'averti au préalable.

Sur le terrain la sensibilisation n'a pas été bien faite. Le Samedi matin à 9H, accompagnés du Délégué de quartier, nous avons procédé à la reconnaissance du District (82049 TRFESS). Aussitôt après, on a effectué le dénombrement des concessions. Dans son ensemble, le plan ne demandait pas beaucoup de correction (mise à jour de quelques concessions nouvelles dans le DR (voir carte).

Cette opération s'est terminée à 13H 30.

C'est après le repas qu'on s'est retourné sur le terrain pour le dénombrement des ménages, qu'on a terminé à 20H 25.

Le lendemain Dimanche, on est allé au terrain à 9H pour l'enquête proprement dite. étant donné que la veille, le tirage des ménages a été fait un peu tard dans la nuit.

Dans son ensemble, l'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions. Aucun cas de refus n'a été constaté. tous les ménages tirés ont été enquêtés.

Néanmoins, nous sommes allés récupérer certains CM de leurs lieux de travail, parce qu'ils devaient normalement rentrer tard.

Durant le dénombrement des ménages, c'est la détermination des tailles qui a constitué le plus grand problème car on a été des une zone de pêcheurs où il y avait beaucoup de saisonniers dans les concessions.

A la SECTION 1 les omissions rajoutées en fin de liste n'ont pas pu être rattachées à leur noyau à la colonne 5.

A la SECTION 3, question 5: si la réponse est OUI, passant pas 6 et 7, il doit y avoir un filtre pour aller à 9 car la question est inappropriée.

A la SECTION 4 : Reporter tous les numéros d'ordre comme à la section 3 et mettre des tirets pour les moins de 10 ans, ceci pour conserver la ligne.

A la SECTION 5A: question 7, il y a des apprentis ou stagiaires qui ont des revenus (apprentis de cars rapides).

A la SECTION 9A: La pêche, l'élevage et l'aviculture ne doivent pas être considérés comme activités non agricoles pour éviter une incohérence à la section 11 qui les différencie des activités des entreprises non-agricoles.

Pour la SECTION 8: les ménages qui sont entretenus gratuitement par une autre personne qui n'est pas du ménage est-ce-que leurs dépenses seront évaluées ?

Pour conclure il faudra insister sur l'homogénéité de l'équipe qui a été d'un grand apport pour le bon déroulement des opérations.

RAPPORT DE ABDOULAYE MALE

DIAKHAO N° 011

Nous sommes partis de Dakar le 23 à 18h pour Fatick où nous sommes arrivés à 22h.

Le 24: entrevue avec les contrôleurs pour les dernières recommandations et à 9 heures, départ pour le terrain.

Comme prévu je restais le premier jour avec l'équipe de Lour Sécène dont le DR est composé de 3 villages et 5 hameaux. La particularité de ce DR c'est qu'il est dispersé. Il se trouve à 7km de Fatick.

Arrivée au DR à 9h30, ensuite entrevue avec le chef de village et quelques notables.

10h à 13h: concrétisation et liste des concessions

14h à 16h: liste des ménages

16h à 16h30: contrôle de cohérence avec le chef de village

17h: retour à Fatick où nous avons un PC compte tenu des difficultés de terrain pour l'hébergement. Le tirage des ménages a été fait dans la nuit.

le dimanche 25: démarrage de la collecte à 9h

1991 -- 111 ménages 69 concessions

1988 -- 110 ménages 69 concessions

On a forcé la collecte pour faire le maximum. Chaque agent a fait 3 ménages, les corrections se faisaient au fur et à mesure que les agents terminaient leurs ménages cela pour permettre de faire le contrôle et les corrections sur place. Retour à la base vers 19 heures.

Le 26, retour sur le terrain vers 9h pour compléter. Accompagnés du chef de bureau régional. Nous avons complété le travail pour terminer à 16h. Après quelques séances de contrôle et de mise à jour, nous sommes rentrés vers 17 heures.

Problèmes techniques

Si la compréhension du questionnaire n'a pas posé de problème majeure, il n'en demeure pas moins que les enquêteurs ont buté sur certaines sections à savoir:

- Section 1: application stricte des instructions concernant le remplissage des colonnes 7, 8, 9 et 10. Si on a employé pendant la concrétisation le livret de distribution des vivres pour avoir la taille des ménages, il ne constitue pas un élément sûr pour la détermination des âges pour cela l'absence des calendriers historiques.

Les agents ont été un peu désorientés par le simple fait qu'ils sont restés un bon bout de temps sans pratiquer et aussi la nouvelle configuration du questionnaire leur a posé des problèmes.

- Section 3 éducation: colonnes 6, 7, et 8. Si l'enquêté est toujours élève ou étudiant prévoir un "passer à" 9.

- section 4 emploi: Si l'intéressé n' a jamais été absent pour raison de travail.
- Section 5: Harmoniser la compréhension. questions 4 et 5 décrire l'activité et la branche d'activité pour permettre au contrôleur de vérifier les codes.
- Section 8B, questions 11 montant mensuel, prévoir modalité NSP.
- Section 9: décrire la branche d'activité.
- Section 11: définir les relations existant entre 14 volaille et produit de la volaille.
- Section 15: pêche et produits de la mer, et les entreprises non-agricoles. Presque double compte.
- Sous-section 12B: redéfinir la modalité "non concerné" à 3 si NON (2) à 1.

Problèmes organisationnels

En dehors des médiats et des communications en CRD, la sensibilisation doit se faire jusqu'au niveau le plus bas.

1- Carburant: Il faudrait diversifier les bons de carburant en tenant compte des stations qui existent dans les zones qui nous intéressent.

Les porte-bagages étant trop haut, il faut les ramener à leur juste proportion.

2- Hébergement: Des problèmes vont se poser dans les DR, pour pallier à cette situation il faudra permettre aux équipes de se baser dans les chefs lieux d'arrondissement ou CR communes s'ils ne sont pas très éloignés des DR.

Il faudrait aussi prévoir des jerricans d'essence et vérifier les trousseaux de clé.

En vue d'harmoniser et de maîtriser le questionnaire un recyclage rapide pour expliquer les sections à problèmes aux contrôleurs est nécessaire.

La conception devra prendre des dispositions nécessaires pour consentir une avance permettant aux enquêteurs ou contrôleurs d'acheter des matelas et autres.

La répartition des équipes se fera avec 2 critères à savoir la langue parlée, l'efficacité, c'est-à-dire un amalgame, pour certaines zones éviter les équipes mixtes.

Prévoir des ménages de remplacement très à l'avance

Le comportement des agents a été exemplaire, l'esprit d'équipe aussi a régné.

Les contrôleurs devront accentuer les contrôles sur les "passer à", les incohérences, les revenus, la production et le cumul dans certaines sections et cela sur place pour minimiser les retours sur le terrain. Pour ce faire les contrôleurs doivent faire appliquer rigoureusement les instructions, le temps imparti à chaque interview étant de 2h30.

Si le rôle des superviseurs permanents est défini, il reste à préciser celui des superviseurs temporaires qui, à mon avis devra être plus technique qu'administratif.

Je n'ai pas pu faire la supervision dans la zone de Diatta faute de moyen.

RAPPORT DE MOR NDIAYE

NGANDIOUF DR N° 006

Ce rapport sera axé sur quatre points qui sont:

- I Installation des équipes
- II Concrétisation du DR
- III Listing des concessions et ménages
- IV Interview et difficultés rencontrées

Installation

Nous sommes arrivés le 23 Août à 21h 45mn à Ngandiouf où nous attendait le président de la communauté rurale. L'accueil a été très chaleureux et ce dernier nous a installé chez lui-même et dans de bonnes conditions. D'après ce que nous avons remarqué, la sensibilisation a été bien faite.

II Concrétisation

D'après les documents de base, on devait avoir cinq villages et un hameau. Donc le lendemain 24 Août vers 8h45, nous sommes partis dans le DR où on a fait le tour pour la reconnaissance des limites et voir aussi s'il n'y avait pas de création de villages ou de disparition de villages. En même temps on faisait de la sensibilisation.

III Listing des concessions et ménages

Aussitôt la concrétisation terminée nous avons commencé le listage des concessions et des chefs de ménages. Nous l'avons fait village par village et ensemble pour permettre à chaque agent d'avoir un aperçu sur le village et les concessions au cas où il doit y enquêter. Le soir, après avoir terminé je fais les listes séquentielles des ménages et je procède au tirage avec le document des pas de sondage.

Nous avons au total 83 concessions et 100 ménages, la liste des 20 ménages tirés étant répartie pour chaque agent. Je suis passé dans les villages car ils étaient tous sur la trajet du retour pour informer les CM concernés pour qu'ils se préparent en conséquence.

IV Interview et difficultés

Le 25 Août nous avons commencé les interviews. Chaque agent a été emmené dans sa zone et avait aussi un ménage pour mesure (je l'ai fait pour permettre à chacun de suivre le procédé). Avec l'anthropométrie, nous étions restés avec certains agents pour déceler les premières erreurs et essayer de rectifier le plus tôt possible. Les mesures ont été bien faites car l'anthropométrie s'y connaissait déjà.

Les erreurs que j'ai constaté étaient dans les sections suivantes:

- Section 0: Le répondant n'est pas dans le ménage, le code à mettre
- Section 1: La colonne 5 du lien de parenté (incompréhension)

- Section 3: (Les personnes âgées de 6 à 14 ans) certains agents mettent 2 à la place de 8, colonne 2.

- Section 4: Certains agents ne comprennent pas ou alors confondent indépendant et aide familial parce que sur le questionnaire ils mettent le code 11 à certains AF.

Ils confondent aussi l'occupation en page 6 avec celle qui est en annexe dans les instructions (pas tous).

- Section 5A: Pour agriculteur, certains mettent le même code indépendant et employeur. Quelques fois ils mettent les AF comme pourvoyeurs.

- Section 8: Pour les non concernés, erreurs d'incompréhension .

- Section 10: Parfois les enquêtés ne se rappellent pas les petites sommes.

- Section 11: Certains revenus ne peuvent pas être accaparés car certains enquêtés ne rappellent plus du montant.

- Section 13: Des difficultés pour peser certains enfants sont à noter.

Une petite réunion après le travail nous a permis de faire une rétrospective de toutes les erreurs. Le lendemain 26 vers 13 heures, tous les agents avaient terminé et nous sommes rentrés à Dakar vers 19h30.

RAPPORT DE SELLE BA

DAKAR

L'esprit qui a prévalu au sein de l'équipe a été bon à part que l'anthropomètre a voulu se substituer au contrôleur en acculant les enquêteurs sur certains détails, attitude que ces derniers n'ont pas approuvée. Ceci étant, certains problèmes d'ordre organisationnel et technique ont été notés au cours de cette phase de l'enquête.

1 Si la feuille de dénombrement des ménages était sous forme de cahier, cela minimiserai les risques d'erreurs.

2 Certains concepts clés doivent être élucidés au préalable aux enquêteurs par les contrôleurs. Pour preuve certains agents ou même tous ont assimilé profession libéral et artisan.

3 La remarque qui leur a été faite à savoir ne pas lire textuellement les questions n'a pas été respectée par certains agents.

4 Si un enquêteur comprend le Wolof et le français, il est préférable de poser les questions en Wolof pour un problème de réceptivité.

5 Lire les entêtes des sections et surtout respecter les filtres.

6 Pour les dépenses des membres du ménage: Par exemple si le CM ne mange pas à midi chez lui, considérer ce qu'il dépense quotidiennement et multiplier par le nombre de jours francs mais non pas le nombre de jours dans le mois.

7 Remplir toutes les informations de la page d'identification.

8 Faire tout pour décrocher l'âge exact et éviter surtout de mettre 00.

RAPPORT DE YOUSSEUPHA DIANKO

DAKAR

Les 9 jours nous ont permis de voir de façon pratique les réalités du terrain et de faire les réflexions suivantes; je voudrais cependant dire que j'ai eu à travailler avec Gabou et par souci de complémentarité on a eu à souligner des problèmes différents pour éviter la similitude de nos rapports.

Mon travail s'articule autour du comportement des agents et des remarques sur le questionnaire.

La première remarque que je voulais faire concerne tout d'abord l'attention, la vigilance des agents car je me suis rendu compte que la plupart des erreurs sont surtout des erreurs d'inadvertance. Quant à la seconde remarque elle a trait à la manière de mener les interviews. Je pense que si on essaie de les faire dans les langues nationales, dans la plupart c'est pour mieux se faire comprendre. Mais il faudrait aussi ne pas vouloir coûte que coûte parler wolof par exemple même si on se trouve devant un individu qui parle mal cette langue. Là je crois que s'il est manifeste que l'enquêté comprend le français mieux vaudra faire passer le message "franc-wolof".

Pour ce qui est du questionnaire mes remarques porteront sur la forme et le fond.

Pour la forme, il faudrait remettre la couverture pour éviter que cela se salisse vite.

Pour le fond il faut insister pour l'estimation de la taille, ne pas prendre les visiteurs et autres. Sinon peut se retrouver avec 20 personnes dans la feuille de dénombrement des ménages et 10 dans le questionnaire.

Dans cette partie il faudra aussi supprimer la partie réservée à la production agricole du ménage si on sait qu'elle occupe une grande partie dans le questionnaire. Reposer des questions peut agacer l'enquêté.

En la section 0 il faut apporter des précisions à la question 10 pour les ménages constitués d'une seule personne.

Dans la section Emploi il faut préciser le cas des étudiants-élèves. Il faudra créer un "passer à". Ma dernière remarque les "Soeurs Catholiques" dans la section santé. Sont-elles des médecins privés, des dispensaires, etc... Que faut-il coder ?

